

Note sur la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations (GCM) en Mauritanie

Notre pays fait partie des 152 pays qui ont signé l'accord intergouvernemental des Nations Unies : le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM) en décembre 2018. Depuis, le pays a pris plusieurs initiatives pour atteindre les 23 objectifs du GCM.

- La Mauritanie est le premier pays d'Afrique de l'Ouest à avoir une politique nationale sur les migrations à travers la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (SNGM) depuis 2011.
- La SNGM est un grand avantage pour la mise en œuvre du GCM puisque cette politique de migration prend déjà en considération plusieurs dimensions du GCM.
- En décembre 2018, le gouvernement mauritanien, à travers le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, et en collaboration avec l'OIM Mauritanie, a lancé l'initiative des indicateurs de gouvernance des migrations (IGM), qui a abouti à la publication d'un profil migratoire national, produit avec l'appui de l'Economist Intelligence Unit en décembre 2019.
- Ce profil IGM est une avancée significative dans la mise en œuvre du GCM, car il fournit au pays des données éclairantes sur ses structures actuelles de gouvernance des migrations et sur les domaines présentant un potentiel de développement ultérieur. Les domaines d'amélioration identifiés étaient : la collecte et l'analyse de données sur la migration comme base d'une politique efficace fondée sur des preuves, ainsi que la protection et l'assistance des migrants et un soutien accru au retour temporaire ou permanent de la diaspora.
- En 2019, le gouvernement de la Mauritanie, en collaboration avec la mission de l'OIM et la délégation de l'UE dans le pays, a organisé plusieurs ateliers pour discuter de la révision du plan d'action SNGM, impliquant tous les acteurs de la migration présents dans le pays dans le débat.
- À l'issue de ces ateliers, un groupe de travail composé de responsables gouvernementaux a été mandaté pour superviser l'examen du plan d'action du SNGM à la lumière des dernières données collectées sur la migration en Mauritanie et en vue de son alignement avec le cadre du GCM et les objectifs des ODD.

- En février 2020, le premier comité de pilotage de la revue du SNGM AP s'est réuni sous la houlette du gouvernement mauritanien et la coordination de l'OIM Mauritanie. Cette réunion avait pour résultat l'approbation de la feuille de route préalablement élaborée lors de l'atelier gouvernemental de septembre 2019 et la planification d'actions futures.
- En février 2020, le système des Nations Unies en Mauritanie, sous la présidence du Coordonnateur Résident, a lancé le Réseau des Nations Unies pour les Migrations en Mauritanie pour soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre du GCM.
- L'OIM et le Bureau du coordonnateur résident en Mauritanie sont les co-coordonateurs du réseau tandis que l'OIM assure également le rôle de secrétariat.
- Au total, 7 agences des Nations Unies présentes en Mauritanie sont des membres actifs du réseau des Nations Unies sur les migrations en Mauritanie, qui aura pour tâche principale le soutien à la révision du SNGM.
- Les membres du Réseau des Nations Unies sur les migrations joueront un rôle de codirecteur dans les différents groupes de travail qui seront mis en place en fonction de leurs mandats respectifs et de leur avantage comparatif.
- En lien avec les développements susmentionnés, depuis 2018, la République islamique de Mauritanie, en coopération avec l'OIM et d'autres agences des Nations Unies, s'est engagée dans une réforme solide et inclusive de ses deux projets de loi sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants. Les textes révisés récemment approuvés par le Parlement (juillet 2020) sont pleinement conformes aux objectifs pertinents du MCG et tiennent compte de l'évolution du profil migratoire de la Mauritanie (du pays d'origine au pays de transit et de destination).